

# **La Section Euro ESPAGNOL au Lycée Saint-Charles**

mercredi 24 novembre 2021, par [J. Carozzi](#)

Depuis 2000, il existe au Lycée Saint-Charles une section Européenne "Espagnol" ouverte aux élèves venant des Collèges du secteur, ayant suivi cet enseignement mais qui s'adresse aussi à tout(e) élève dont les résultats en Lv2 sont satisfaisants et motivé(e) par ce choix.

A partir de la classe de Seconde, le dispositif pédagogique de la Section Européenne consiste à dispenser, en langue espagnole, un enseignement d'Histoire-Géographie à raison d'1 ou 2 heures hebdomadaires. De plus, une heure de langue espagnole, spécifique à cette section est assurée par un professeur de Langues Vivantes.

Cette section doit permettre à l'élève d'opter ensuite pour la classe de Première de son choix. L'élève pourra choisir, outre sa LV2, les options proposées par le Lycée.

En section STMG, les élèves peuvent démarrer l'option Euro à partir de la classe de Première avec un enseignement de Management en espagnol à raison d'1h ou 2h hebdomadaires sur des thèmes d'actualité. De plus, une heure de langue espagnole, spécifique à cette section est assurée par un professeur de Langues Vivantes.

La Section Européenne sera poursuivie en classe de Première et Terminale dans la mesure où les résultats obtenus par l'élève sont satisfaisants.

A la fin de la Terminale, les élèves de la section européenne pourront passer une épreuve spécifique et obtenir une Mention "Européenne" valorisante pour toute filière post-bac.